MRC de Drummond

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

AVIS PUBLIC

TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE ET À HUIS CLOS DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DE DRUMMOND DE JANVIER, DE FÉVRIER ET DE MARS 2022

(Cet avis remplace celui du 1er décembre 2021 concernant les séances ordinaires du conseil de la MRC du 8 décembre 2021 ainsi que des 19 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai et 15 juin 2022.)

Avis public est donné par le soussigné qu'en raison de la dégradation de la situation sanitaire due à la pandémie de COVID-19, **les séances ordinaires du conseil de la MRC de Drummond prévues les 19 janvier, 9 février et 9 mars seront tenues par visioconférence et à huis clos**. La MRC de Drummond reconsidérera ensuite ces dispositions en tenant compte de l'évolution du contexte épidémiologique et des directives gouvernementales.

Questions du public

Les personnes qui désireraient poser des questions au conseil pourront les transmettre par courriel à info@mrcdrummond.qc.ca. L'ordre du jour de chacune des séances sera disponible quelques jours à l'avance sur le site Web de la MRC au www.mrcdrummond.qc.ca/conseil. Par ailleurs, les séances seront enregistrées et mises en ligne à cette même adresse dès le lendemain de leur tenue.

Donné à Drummondville, ce 11e jour du mois de janvier 2022.

Me Michel Royer, avocat
Directeur général adjoint et greffier